

Compiègne le 12 juin 34

Lettre recommandée  
avec A. R.

Madame Laboir-Plessis  
28 rue des Lombards  
60200 - Compiègne

Madame,

Suite à un vote interne au  
sein du Comité Directeur du C.P.P.

il m'a été demandé, en tant que présidente,  
d'entamer une procédure d'avertissement.

Sachant cependant que je ne trouve  
pas cette demande d'avertissement fondée  
et que je ne partage pas les raisons  
évoquées par M. Longuet et M. Valade.

M. Longuet préfère des insultes  
publiques à son encontre, insultes dont  
personne ne peut témoigner.

M. Valade nous accuse de nous être  
absentéés de la glace pendant 20 minutes.  
Etant présente ce jour là, je témoigne  
que nous ne nous étés absenteés que 5 min  
au maximum et sur ma demande.

Je vous prie de croire, Mademoiselle,  
à toute ma confiance.

### Sentiments sportifs

La Présidente



Mme Caroline Chombart  
26 allée de la Village  
60200 Compiègne

le 30.6.94

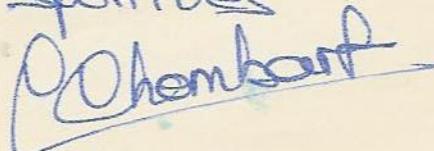
Madame,

Lors de la réunion du Comité Directeur du 26 mai 94, il a été voté un avertissement à votre encontre.

Je tiens à vous informer que j'ai voté « contre » cet avertissement celui-ci ne me semblant pas fondé.

Par la présente, je me dégage donc de toute responsabilité quant aux conséquences qu'il pourrait éventuellement entraîner.

Soyez assurée de toute ma confiance et recevez mes salutations les plus sportives

Chombart